

ASSEMBLÉE NATIONALE

23 juin 2016

ÉGALITÉ ET CITOYENNETÉ - (N° 3851)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N ° 591

présenté par
M. Bompard

ARTICLE 10

Après la première occurrence du mot :

« à »,

rédiger ainsi la fin de l'alinéa 6 :

« recruter les volontaires les plus motivés. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

L'objectif désigné dans cet alinéa est peu clair et difficilement applicable dans les faits. Devant les actions complexes menées par ces organismes, une clarification s'impose.